Le développement de filières locales est-il le gage d'une écologisation des pratiques agricoles ?

6 juillet 2020

La relocalisation des systèmes alimentaires contribue-t-elle à l'écologisation des pratiques agricoles ? Pour répondre à cette question, les auteurs d'un article publié en mai 2020, dans la revue *Développement durable et territoires*, adaptent les cadres d'analyse communément mobilisés pour étudier des démarches agro-écologiques en circuit court, faites de relations entre producteurs, intermédiaires et consommateurs (cf. tableau). L'article compare ainsi l'émergence de deux filières en région Auvergne – Rhône-Alpes :

– la filière du steak haché surgelé « 100 % charolais du Roannais », portée par Roanne agglomération et un groupe d'éleveurs de bovins charolais à l'herbe, associant 17 producteurs et 16 enseignes de distribution, pour 6,5 tonnes de viande en 2017 ;

– une filière de soja en Isère et dans les deux Savoies, mise en place par une coopérative agricole, qui propose un tourteau de soja non OGM aux producteurs de fromages savoyards sous signe de qualité (60 éleveurs engagés, 500 ha de soja soit 1 500 t/an en 2017).

Grille d'analyse du développement de filières productives locales (en grisé, critères agro-écologiques)

Ancrage local de la filière	Sur quel espace géographique se déploie la filière ? Quels sont les acteurs engagés et en particulier qui sont les intermédiaires ? En quoi deviennent-ils un caractère local à la filière ?
Différenciation des produits	Sur quels éléments et arguments est basé ce que Ronzac Le Velly appelle la « processus de différence » (Le Velly, 2017). En particulier est ce que cette processus est basée sur des pratiques de production écologiques ?
Valeurs partagées entre acteurs	Quelles sont les valeurs mises en récit parvenant à enrôler les différents acteurs de la filière ? En particulier comment ce récit cherche à enrôler des consommateurs ? Est-ce que l'écologie des pratiques agricoles fait partie des valeurs portées par ce récit ?
Partage de la valeur ajoutée	Comment et par qui est calculé le prix du produit ? Quelle est la place des producteurs et des consommateurs dans la négociation du prix ? Ce prix a-t-il pour objectif de rémunérer des pratiques écologiques ?
Environnement territorial, politique, réglementaire	Quels sont les autres éléments du contexte local ou global, d'ordre socio-économique ou écologique, qui cadrent et orientent la dynamique d'émergence de la filière ?
Pratiques agricoles	Est-ce que les pratiques de production agricole visent à : - recycler la biomasse (par l'usage d'engrais verts par exemple) ? - favoriser l'activité biologique des sols en diminuant l'usage d'intrants chimiques) ? - minimiser les pertes de ressources (gestion de l'eau, couverture du sol, complémentarité élevage cultures...) ? - favoriser la diversité génétique ? - permettre les synergies biologiques à l'échelle de l'agroécosystème ? - valoriser l'agrobiodiversité ?

Source : *Développement durable et territoires*

L'analyse établit que, dans un premier temps, la relocalisation des systèmes alimentaires valorise plus les pratiques agricoles existantes considérées comme écologiques qu'elle n'induit une véritable remise en question des pratiques conventionnelles. Dans l'ensemble, ces démarches de transition socio-économique des systèmes alimentaires n'intègrent pas le consommateur dans leur gouvernance. Le tourteau de soja non OGM, issu d'une trituration mécanique, questionne les pratiques des producteurs (préservation de la qualité du sol, fertilisation, rotations) mais également des polyculteurs-éleveurs qui l'utilisent pour l'alimentation de leurs troupeaux. Quant à la gouvernance multi-partenariale de la filière steak haché

« 100 % charolais du Roannais », qui associe acteurs des filières et des territoires, elle est considérée par les auteurs comme le prototype d'une gouvernance adaptative, ouverte à la controverse sur l'écologisation des pratiques d'élevage, ce qui consolide sur le temps long les processus d'apprentissage.

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : *Développement durable et territoires*